

«Vieillir en bonne santé»: une politique globale

Le magazine spectra de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a consacré son numéro de mai 2019 au thème «Vieillir en bonne santé».

Dans son article, **David Hess-Klein** présente la stratégie pour préserver la santé et la qualité de vie des personnes âgées. L'auteur explique que la Suisse s'inspire des recommandations de l'OMS. Il insiste aussi sur la nécessité de changer de perception sur cette tranche de vie pour répondre de façon plus fine et nuancée aux besoins individuels. Extraits.



«Aucune autre phase de la vie n'est aussi hétérogène en termes de performance et d'état de santé. Tandis que certaines personnes âgées sont en pleine forme, d'autres sont vulnérables. Pour tenir compte de cette diversité, l'OMS a mis en place la stratégie «Vieillir en bonne santé» (Healthy Ageing) défini comme le processus de développement et de maintien des capacités fonctionnelles qui permet aux personnes âgées d'accéder au bien-être (voir la consultation sur la nouvelle «Décennie du vieillissement en bonne santé».

[Présentation dans REISO](#)). Dans cette définition, on entend par « capacités fonctionnelles » toutes les caractéristiques liées à la santé qui permettent à un individu de mener la vie qu'il considère comme importante ou valant la peine d'être vécue. Cela englobe ses possibilités physiques et psychiques, mais aussi des facteurs environnementaux pertinents.

L'objectif est le bien-être des personnes âgées. Insistons ici sur deux réflexions, puisqu'elles influent aussi sur les actions à mener dans le secteur de la santé.

1. Vieillir en bonne santé est un processus individuel sur lequel de nombreux facteurs ont un impact. Le risque de limitations augmente avec l'âge. La satisfaction qu'apporte la vie ne doit pas être mesurée à l'aune de ces limitations, mais des ressources disponibles.
2. Si on intègre aussi la dimension de l'environnement, le concept de la santé n'est plus uniquement une question de prise en charge, mais doit plutôt prendre en compte d'autres facteurs décisifs qui vont de facteurs structurels, comme la situation en termes de logement, jusqu'aux conditions sociétales et notamment la question de la perception de la vieillesse et des répercussions de cette perception sur le bien-être des personnes âgées.

Plusieurs mesures décrites dans la stratégie de l'OMS sont déjà mises en œuvre en Suisse. Dans le cadre de la stratégie sur les maladies non-transmissibles par exemple, l'OFSP, les cantons et Promotion Santé Suisse poursuivent des objectifs communs. Les mesures pour une prise en charge coordonnée et l'égalité des chances en matière de santé contribuent aussi à la mise en œuvre de la stratégie «Vieillir en bonne santé?». L'OFSP s'engage également en faveur des proches aidants, qu'il convient d'aider et de soulager le plus possible. Dans le domaine des soins palliatifs, les échanges entre les différents acteurs sont encouragés.

De plus, diverses institutions fédérales se consacrent à des questions liées au vieillissement qui ont un impact sur la santé – et œuvrent ainsi dans le sens d'une politique globale de santé. Sécurité sociale, logement des aînés, droit de la protection de l'adulte, environnement et développement territorial ne sont que quelques-uns des thèmes abordés. Les actions des cantons, des communes et des organisations de la société civile complètent les efforts déployés dans le cadre de la politique de santé. Le succès d'une politique de santé en faveur des aînés dépend non seulement des approches intersectorielles évoquées, mais aussi de facteurs comme une coordination judicieuse des activités – en impliquant les personnes directement concernées?: les personnes âgées vivant en Suisse.

[...] L'ancrage d'une perception nuancée de la vieillesse dans la société aiderait les personnes âgées, mais aussi leur entourage, à identifier et exploiter leurs ressources et leurs compétences. Et les aiderait à trouver une manière adaptée de gérer les troubles.»

David Hess-Klein, Office fédéral de la santé publique, section Santé publique, Berne, mai 2019, [en ligne](#)